



OLIVIER FREGEAC

Maire de Peyrolles

**Vice-président du Conseil de territoire
du Pays d'Aix**

Vice-président de la CLI de Cadarache

Vous représentez au sein de la CLI la Métropole Aix-Marseille Provence. Quelle importance le site de Cadarache revêt-il pour la Métropole ?

Olivier Fregeac : Cadarache, qui comprend un Centre du CEA et le projet international ITER, est un site majeur pour la Métropole compte tenu de sa superficie, du nombre d'emplois directs et indirects générés par ses activités - plusieurs milliers - et du nombre des installations nucléaires de base implantées sur le site, vingt-trois en tout, qui sont en exploitation, en construction ou en démantèlement.

Vous suivez les questions liées aux risques majeurs sur le Territoire du Pays d'Aix. Quelle est votre responsabilité en tant qu' élu ?

Olivier Fregeac : Mme Joissains-Masini m'a confié la délégation pour la forêt, la défense de la forêt contre l'incendie et le Grand site Sainte-Victoire. S'y ajoute une délégation pour les Risques Majeurs, que j'avais déjà auparavant. Cela recouvre les risques naturels et les risques industriels et technologiques. Cadarache étant doté d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI) pour le risque nucléaire, je suis directement concerné.

Pouvez-vous nous préciser l'action du Territoire en la matière ?

Olivier Fregeac : En tant que vice-président du Conseil de territoire du Pays d'Aix, j'ai eu la satisfaction de récupérer une direction dédiée aux Risques Majeurs dont le but est de travailler en amont sur les différents types de plans de secours - Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRI), Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) et Plans Particuliers d'Intervention (PPI). Nous accompagnons aussi les trente-six communes du Territoire dans l'élaboration de leur Document d'Information Communal sur le Risques Majeurs (DICRIM) et de leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et nous pouvons organiser des exercices pour les tester. De plus, nous proposons aux élus et techniciens des formations avec l'appui de l'École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers située à Aix-en-Provence. Sachez qu'ils sont alors vraiment mis à rude épreuve, dans des situations de fort stress, pour tester leur capacité à prendre les bonnes décisions pour la protection des biens et des personnes. Nous avons également mis en place un automate d'alerte par SMS en cas de crise auquel un grand nombre de communes ont adhéré. Je citerai également un contrat passé avec la société Prédicit qui leur permet de disposer en temps réel de visuels météorologiques satellite à l'échelle du territoire communal. Enfin, nous avons acquis 700 lits picot tout équipés - drap, couverture, kit de première hygiène. Ils sont chargés sur des remorques stationnées sur différents points de notre territoire et peuvent donc être rapidement déployés sur les sites d'hébergement. Tout ce dispositif représente une « force de frappe » très conséquente et qui a fait ses preuves.

Ce dispositif a-t-il déjà été mis en œuvre ?

Olivier Fregeac : Hélas oui, lors du grand incendie catastrophique du 10 août 2016 sur les communes de Vitrolles et Les Pennes-Mirabeau. Les 700 lits picot ont notamment été tous déployés en seulement trois heures sur les sites d'hébergement ouverts dans les communes pour les habitants qui ont dû être évacués.

Et qu'en est-il à l'échelle de toute la Métropole ?

Olivier Fregeac : La Métropole Aix-Marseille Provence a intégré à sa création le 1^{er} janvier 2016 six intercommunalités parmi lesquelles la Communauté du Pays d'Aix (CPA). La création des Conseils de territoire a permis de préserver la spécificité de chacun. Ce que nous avons mis en place à la CPA intéresse beaucoup son président Jean-Claude Gaudin. Il a sollicité Alexandre Gallèse délégué aux Risques à la Métropole afin d'évaluer la possibilité de déployer le dispositif que j'ai décrit sur tout le territoire métropolitain, soit quatre-vingt-douze des communes des Bouches-du-Rhône.

L'information de la population sur Cadarache est-elle selon vous satisfaisante ?

Olivier Fregeac : C'est bien sûr le souci principal des membres de la CLI. Même si on peut toujours faire mieux, elle est aujourd'hui plutôt satisfaisante, puisque nous avons une grande diversité de supports. Le trimestriel CLIC info, tiré à plus de 20 000 exemplaires, est distribué dans les boîtes aux lettres de tous les habitants des sept communes les plus proches de Cadarache - Saint-Paul-lez-Durance, Vinon-sur-Verdon, Rians, Ginasservis, Jouques, Beaumont de Pertuis et Corbières. Il est également disponible dans les mairies jusqu'à 20 km de Cadarache et même dans les parkings d'Aix-en-Provence et de la gare Aix TGV. Enfin, tout un chacun peut s'y abonner gratuitement. Comme il faut vivre avec son temps, nous avons un site Internet et une page Facebook. Cela permet à nos concitoyens d'interagir avec nous et de nous poser des questions. Chacun a donc les moyens de connaître quels sont les risques latents et comment se protéger le mieux possible, soi et ses proches. Nous savons tous que le risque zéro n'existe pas, même si, bien sûr, il ne faut pas exagérer le risque nucléaire pour ce qui concerne Cadarache.